

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le dix neuf mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Claude HERZOG.

Etaient présents : Mmes Sylvie FEUILLADE, Nadine DURAND, Nathalie REGNIER, Pascale GERVAIS BORDIER

MM. Hugues ALORY, François GRANIER, Olivier PLANARD, Guillaume PIC, Geert SCHILTMANS

Etait excusée : Mme Mireille TOURAILLES.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et invite à désigner celui de ses membres qui doit remplir les fonctions de secrétaire de séance. M. François GRANIER, ayant été désigné, prend place au bureau.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Avis sur le projet d'épandage de boues produites par la future station d'épuration de Sommières
- Election des membres de la commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public
- Déchets ménagers : rapport 2013 d'OCREAL
- Point d'étape sur la préparation de l'année scolaire 2014-2015 : effectifs, transports, rythmes scolaires, etc...
- Point sur les travaux
- Elections européennes (rappel)
- Questions diverses

I. Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

A l'unanimité (10 votants) le procès-verbal de la séance du 24 avril 2014 est adopté. Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu est affiché en mairie, publié sur le site internet et diffusé aux conseillers par voie télématique ou postale.

II. Avis sur le projet d'épandage de boues produites par la future station d'épuration de Sommières (2014/0031) :

Le Maire présente au conseil le courrier de Monsieur le Président du syndicat Intercommunal d'assainissement Vidourle et Bénovie concernant un projet d'épandage de boues produites par la future station d'épuration de Sommières.

Le conseil municipal approuve le souci de la préservation de l'environnement qui semble présider à ce projet. Toutefois, il émet quelques réserves et souhaite des éclaircissements.

- Que prescrit le cahier des charges ?
- Comment se fera le contrôle de l'épandage ? En particulier, en limite des cours d'eau et lorsque la limite d'épandage se situe au milieu de la parcelle ?

Le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite une rencontre avec les représentants du syndicat pour aborder ces points.

Présents : 10 Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

III. Election des membres de la commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public (2014/0032) :

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que la commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public de la commune de MONTMIRAT doit être élue au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel (article D 1411.3 du Code général des collectivités territoriales).

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ELECTION DES TITULAIRES :

Les listes déposées dans les conditions fixées par délibération antérieure sont les suivantes :

Liste 1	Liste 2	Liste 3
➤ Nadine DURAND	➤	➤
➤ François GRANIER	➤	➤
➤ Olivier PLANARD	➤	➤

Il est procédé au scrutin :

Nombre de votants :		Suffrages exprimés :		
	Liste 1	Liste 2	Liste 3	
Nombre de voix	10			

Sont élus :

Membres titulaires
➤ Nadine DURAND
➤ François GRANIER
➤ Olivier PLANARD

ELECTION DES SUPPLEANTS :

Les listes déposées dans les conditions fixées par délibération antérieure sont les suivantes :

Liste 1	Liste 2	Liste 3
➤ Sylvie FEUILLADE	➤	➤
➤ Mireille TOURAILLES	➤	➤
➤ Hugues ALORY	➤	➤

Il est procédé au scrutin :

Nombre de votants :		Suffrages exprimés :		
	Liste 1	Liste 2	Liste 3	
Nombre de voix	10			

Sont élus :

Membres suppléants
➤ Sylvie FEUILLADE
➤ Mireille TOURAILLES
➤ Hugues ALORY

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

IV. Déchets ménagers : rapport 2013 d'OCREAL :

Monsieur le Maire présente au conseil le rapport 2013 d'OCREAL.

V. Point d'étape sur la préparation de l'année scolaire 2014-2015 : effectifs, transports, rythmes scolaires, etc... :

Monsieur le Maire présente les nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée 2014-2015. La Communauté de Communes du Pays de Sommières propose 3 projets différents qui seront soumis à la réunion du conseil d'école pour le choix.

VI. Point sur les travaux :

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux :

- La réfection des façades de la Mairie est en cours. Le compteur EDF sera retiré au plus tôt.
- Pour la sécurisation de la RD 123, la date limite de remise des offres est fixée au 16/06/14 à 12h00.

VII. Elections européennes (rappel) :

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 25 mai 2014 de 8h00 à 18h00.

VIII. Questions diverses :

Monsieur le Maire présente au conseil la demande de M. Pascal Oriani qui demande une autorisation de stationnement de son véhicule pour exercer son commerce ambulancier de salon de coiffure.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.